Bulletin administratif n° 4, avril 1924, pp. 374-376

NOTICES NÉCROLOGIQUES

MENUT (Henri).

Angers 1857.

MEMBRE PERPÉTUEL,
PRÉSIDENT D'HONNEUR DU GROUPE RÉGIONAL DE LA MANCHE.

Le 23 janvier 1924, ont eu lieu, à Cherbourg, les obsèques de notre regretté camarade Henri MENUT.

Les cordons du drap étaient tenus par MM. Mahieu, maire; Grégoire, sous-préfet; Armand Postel, représentant le corps consulaire; Hamel, membre de la Chambre de commerce; Louis Le Coutour, président de la Société d'agriculture; Ozanne, président du Groupe des Anciens Élèves des Ecoles nationales d'Arts et Métiers.

Des enfants des Écoles pratiques de garçons escortaient le cercueil, que recouvraient des couronnes et des gerbes de fleurs nombreuses.

Après la cérémonie religieuse en la basilique Sainte-Trinité, le corps a été transporté à La Glacerie.

Au cimetière, M. Albert Mahieu, maire de Cherbourg, a prononcé un long et éloquent éloge du regretté défunt; nous en détachons les lignes suivantes :

« Cinquante-cinq années de services civiques ininterrompus, d'inlassables labeurs intellectuels, bénévolement consacrés au bien public; cinquante-cinq années durant lesquelles notre vieil ami s'est dépensé sans compter, pour les œuvres multiples auxquelles il portait intérêt, que ce fût sur le terrain municipal, commercial, industriel, artistique ou économique, qu'il s'agît d'assistance, de bienfaisance, d'hygiène, tels sont es titres que possède à la reconnaissance des populations au milieu desquelles s'écoula sa longue existence, si généreusement remplie, l'honnête homme et l'homme de bien que fut Henri MENUT.

» Avec lui, disparaît une belle et bonne figure, sympathique au premier chef, familière à ses concitoyens qui le voyaient depuis tant et tant d'années passer au milieu d'eux, toujours semblable à lui-même, mais toujours alerte, droit et dispos.

» S'il n'était pas Cherbourgeois de naissance — il était né à Paris le 25 mai 1841 — M. MENUT était, on peut le dire, Cherbourgeois de cœur et aussi de fait, puisqu'il avait seulement sept ans, lorsque sa famille vint se fixer ici.

» Ce fut d'ailleurs son père qui construisit la première usine à gaz cherbourgeoise.

» En 1857, nous le trouvons à l'École d'Arts et Métiers d'Angers; il

avait alors seize ans; il en sort en 1860 et, après quelques années de stage à Cherbourg, part pour l'Italie, en 1865, pour y diriger, jusqu'en 1867, des entreprises de travaux publics.

» C'est à son retour, en 1868, qu'il entre dans la vie municipale, comme conseiller, à Tourlaville.

» De 1868 à 1892, il y devient successivement deuxième adjoint, puis premier adjoint et maire.

» Vint la séparation de Tourlaville en deux communes, et la création de la commune de La Glacerie; en 1901, M. Henri Menut était appelé à la mairie par les habitants de la commune nouvellement constituée : il devait conserver ce poste jusqu'au renouvellement des conseils municipaux.

» Entre temps, il était, en 1904, élu par le canton d'Octeville, membre du Conseil d'arrondissement et prenait, en 1910, la présidence de cette assemblée.

» De 1885 à 1898, M. Menut siégea au Tribunal de commerce de Cherbourg, qu'il présida durant une année.

» Il ne quitta d'ailleurs le tribunal que pour passer à la Chambre de commerce.

» Il serait trop long de retracer par le détail l'œuvre de notre dévoué Camarade dans ses manifestations multiples, dont une simple énumération dit assez quel fut son amour du bien public.

» M. Menut fut, successivement ou simultanément, depuis 1871 :

» Délégué cantonal pour l'Instruction publique; président de la Société artistique et industrielle; administrateur de l'hôpital-hospice de Cherbourg; administrateur de la Caisse d'épargne; président du Groupe commercial et industriel cherbourgeois; président des Anciens Élèves du collège et du lycée; président du Crédit mutuel agricole; administrateur de l'Union mutualiste; suppléant du juge de paix d'Octeville; inspecteur départemental de l'Enseignement technique.

» Cherbourg venait, en 1907, de fonder des écoles pratiques. Nul mieux qu'un ancien élève des Écoles nationales d'Arts et Métiers n'était apte à en contrôler le fonctionnement. M. Menut s'y donna avec une ardeur spéciale. Qu'il s'agît de l'enseignement des filles ou de celui des garçons, il devint, pour les directrices et pour les directeurs, un conseiller utile autant qu'écouté, et ce fut avec un sincère regret que maîtres et élèves le virent, en 1921, abandonner des fonctions dans lesquelles il avait su se faire aimer de tous.

» Membre correspondant depuis 1872, de notre Société, et depuis 1904 président, puis président d'honneur, en 1920, du Groupe régional des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers, notre Camarade fut longuement fidèle et utile à notre œuvre de camaraderie.

» En 1883, M. Menut avait été nommé officier d'Académie, et, en 1889, officier de l'Instruction publique.

» Ce fut en 1909 que le Gouvernement de la République lui décerna la croix de la Légion d'honneur.

» Enfin, en 1921, il devenait chevalier du Mérite agricole.

» Infatigable travailleur, Henri Menut exécuta aussi, dans sa région, des travaux publics importants et multiples.

» Sa vie fut longue et belle, elle peut et doit nous servir d'exemple.

» Il s'est endormi dans la paix et la sérénité du devoir accompli. »

Analyse de la communication adressée à la Société par la Commission régionale de Cherbourg.